



Département  
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 085-218501096-20240701-2024JUILDEL7-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 25 juin 2024  
Séance du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND (sauf à la délibération 29) - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD (sauf à la délibération 19) - Véronique BESSE - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 43 et 44) – Lilian BOSSARD (sauf à la délibération 49) – Marietta BOONEFAES - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY – Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Angélique BOISSELEAU donne pouvoir à Magali LOISEAU  
Jean-Marie RAUTUREAU donne pouvoir à Patrice BOUANCHEAU  
Julie MARIEL-GODARD  
Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 33  
32 aux délibérations 19, 29, 43, 44 et 49  
Nombre de conseillers présents : 29  
28 aux délibérations 19, 29, 43, 44 et 49  
Nombre de conseillers votants : 31  
30 aux délibérations 19, 29, 43, 44 et 49

Secrétaire de séance : Marie-Annick MENANTEAU

### **7- AIDE EN FAVEUR DE L'HABITAT COLLECTIF RÉSIDENTIEL – REVERSEMENT AU CCAS DES HERBIERS**

Face à la crise énergétique, l'Etat a instauré des dispositifs d'aide et un accompagnement aux services et aux établissements sociaux et médico-sociaux. Dans ce cadre, les EHPAD souscripteurs d'un contrat de fourniture de gaz naturel ou de chaleur issue d'un réseau de chaleur sont notamment éligibles à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel.

L'EHPAD des Genêts en Fleurs est raccordé au réseau de chaleur de la Tibourgère, géré par la Ville des Herbiers. En tant qu'exploitant du réseau de chaleur, la Ville des Herbiers a déposé une demande d'aide pour le second semestre 2023.

Le 10 juin 2024, l'Agence de Services et de Paiement a notifié à la Ville des Herbiers le versement d'une aide d'un montant de 11 406,98 € pour l'ensemble des consommations 2023. Ce montant tenant compte des versements antérieurs, l'aide pour le premier semestre 2023 ayant été de 2 406,98 €, l'aide pour le second semestre 2023 correspond donc à 9 000,00 €. Par conséquent, il est proposé de reverser cette somme au CCAS des Herbiers pour l'EHPAD des Genêts en Fleurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret 2022-514 du 9 avril 2022, le décret 2022-1430 du 14 novembre 2022, le décret 2022-1762 du 30 décembre 2022 et le décret 2023-250 du 3 avril 2023 relatifs à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n°4 du Conseil municipal du 5 février 2024 relative à l'adoption du budget primitif 2024,

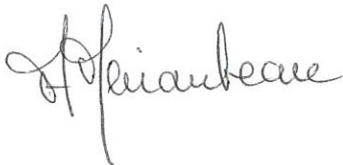
Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration générale, Commerce et Centre-Ville du 12 juin 2024,

Vu le rapport de Magali LOISEAU,

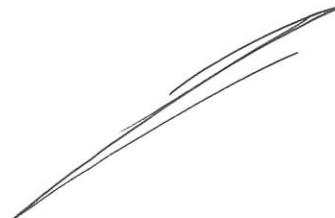
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de reverser une aide d'un montant 9 000 € au CCAS des Herbiers,
- autorise M. le Maire, ou la conseillère déléguée en charge des finances, à procéder au mandatement correspondant, les fonds nécessaires étant prélevés sur les crédits inscrits au budget annexe réseau de chaleur – compte 6743

Marie-Annick MENANTEAU  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 05 JUL. 2024  
Publié électroniquement le : 05 JUL. 2024  
Notifié le :